

Synthèse

Profil de la baignade du Lac de SAINT AGNAN																						
Date d'élaboration du profil :																						
Caractéristiques de la baignade				Schéma de la zone de baignade																		
Nom de la baignade : Lac de Saint Agnan Commune : SAINT AGNAN Département : Nièvre Région : Bourgogne Personne responsable de l'eau de baignade : M. le Maire de St Agnan Période d'ouverture : 15 juin au 31 août Heures de surveillance : Pas de surveillance. Fréquentation moyenne journalière pendant la saison balnéaire : 0 à 50 personnes.																						
Historique de la qualité de l'eau de baignade					Carte de la zone d'étude																	
Qualité de l'eau de baignade au cours des dernières années (au moins les quatre dernières) : <table><tr><td>Année</td><td>2011</td><td>2012</td><td>2013</td><td>2014</td></tr><tr><td>Classement</td><td>B</td><td>A</td><td>Excellente</td><td>Excellente</td></tr></table> A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité moyenne C : Eau pouvant être momentanément polluée D : Eau de mauvaise qualité Liste des épisodes de pollution au cours des dernières années (au moins 4 ans) présentée par ordre chronologique décroissant : <table><tr><td>Date</td><td>Type de pollution</td><td>Origine de la pollution</td><td>Interdiction de la baignade</td></tr><tr><td>Août 2014</td><td>Cyanobactéries</td><td>-</td><td>Oui</td></tr></table>					Année	2011	2012	2013	2014	Classement	B	A	Excellente	Excellente	Date	Type de pollution	Origine de la pollution	Interdiction de la baignade	Août 2014	Cyanobactéries	-	Oui
Année	2011	2012	2013	2014																		
Classement	B	A	Excellente	Excellente																		
Date	Type de pollution	Origine de la pollution	Interdiction de la baignade																			
Août 2014	Cyanobactéries	-	Oui																			
Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion																						
Diagnostic			Gestion préventive des pollutions	Plan d'action																		
Principale sources de pollution inventoriées	Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs suivis et seuils d'alerte	Procédure																		
Cyanobactéries		0	Seuil supérieur à 20 000 cellules toxinogènes/mL ou présence d'écumes vertes	Fermeture de la baignade, nouvelle analyse de contrôle, réouverture de la baignade en cas d'analyse conforme.																		